

Compte-rendu des balades exploratoires
des 14 et 29 avril et du 5 mai 2021

An illustration of a forest path. The path is a light brown, winding shape that leads from the bottom center towards the middle of the frame. It is surrounded by numerous trees with dark brown trunks and dense green foliage. The ground is depicted with green brushstrokes, suggesting grass or forest floor. The overall style is artistic and somewhat abstract.

Bois de la Desnerie

UNE INITIATIVE DU DÉPARTEMENT Loire
Atlantique

Des balades exploratoires ont été organisées afin d'enrichir le diagnostic du Département sur le bois de la Desnerie. Elles avaient pour objectifs de favoriser l'expression des sentiments ou des perceptions du bois de la Desnerie que pouvaient en avoir les promeneurs. Elles ont été conçues comme des moments d'échanges entre promeneurs et agents du Département.

Le déroulement des balades

Les balades ont eu lieu mercredi 14 avril de 14h à 16h, jeudi 29 avril et mercredi 5 mai de 10h à 12h sur le site du bois de la Desnerie. Le rendez-vous était donné sur le parking de Port-Barbe.

24 personnes ont participé à ces temps de balade, à raison de deux groupes de promeneurs de 4 personnes par balade, afin de respecter les mesures sanitaires. A chacune des balades étaient présents 4 animateurs du Département de Loire-Atlantique. La dernière balade du 5 mai a pu être suivie par le service communication du Département. Vous pouvez retrouver un récit de cette balade [en cliquant sur ce lien](#) !

Chaque balade s'est déroulée en trois temps.

I. Accueil et recueil des premières impressions

Dans le premier temps de l'accueil, des photos du bois sur lesquelles étaient inscrits les prénoms des participants leur ont été distribuées afin de s'identifier mutuellement. Puis, le projet du bois de la Desnerie a été exposé, avec le support de la facilitation graphique.



Figure 2 : Présentation du projet en début de balade - Sophie BROSSAUD, le 14 avril



Figure 1 : Facilitation graphique présentant la démarche menée sur le bois de la Desnerie - Paul PASCAL, le 5 mai

S'en est suivi un premier atelier qui avait pour objectif de connaître les images qu'évoque le bois auprès des participants avant la balade. Les participants ont donné des mots qui leur venaient à l'esprit à l'évocation du bois de la Desnerie. Le nuage de mots suivant est le résultat de cet atelier.



Figure 3 : Nuage de mots avant de partir en balade. Plus la taille des mots est importante, plus ils ont été cités par les participants



Figure 4 : Ecriture des premiers mots qui viennent à l'esprit des promeneurs quand ils pensent au bois de la Desnerie

En début de balade, les mots les plus cités font partis du champ sémantique des loisirs ou activités sportives, comme la balade ou le vélo. Le bois est un lieu qui permet de s'oxygéner, de profiter de l'air extérieur. L'Erdre est un élément important, qui apparaît comme caractéristique du bois. Des références sont faites à la nature, mais elles se font plus discrètes.

II. Balade dans le bois

Nous sommes ensuite partis en balade. A chaque fois, deux balades avaient lieu simultanément, en sens inverse : l'une partait sur le chemin en bord de l'Erdre, et l'autre du chemin principal.

Plusieurs arrêts communs ont jalonné ces balades et ont été le moment de petits ateliers.



Figure 5 : Départ de la balade sur le chemin du haut - Paul PASCAL

- **Des arrêts marqués dans le bois**

- **Arrêt au panneau d'entrée de site : le bois de la Desnerie, un Espace Naturel Sensible (ENS)**

Notre premier arrêt se faisait à côté d'un panneau signalant l'entrée sur l'ENS du bois de la Desnerie. Cet arrêt était l'occasion d'échanger sur cette notion d'ENS. Environ la moitié des promeneurs connaissait ce statut d'ENS du bois de la Desnerie. D'autres ont émis des hypothèses, en reliant l'idée de sensible à une flore particulièrement sensible.



Figure 6 : Arrêt près du panneau d'entrée de site de l'ENS - Jeanne DERRIEN, le 29 avril 2021

Le sujet plus global de la signalétique a été abordé lors de cet arrêt. Un des groupes a notamment discuté la lisibilité de ce panneau, en se questionnant sur l'usage de textes à la place de pictogrammes pour expliquer ce qui est interdit sur le site. Il a été fait remarquer à plusieurs reprises que ce panneau n'était pas très visible. Les interdictions ont aussi été à plusieurs reprises l'objet d'échanges, notamment sur

le fait de devoir tenir son chien en laisse ou de rester sur les chemins. La plupart des promeneurs ne savaient pas pourquoi les chiens devaient être tenus en laisse, ou le devinaient en y réfléchissant. Sur quatre balades, les participants ont fait remarquer qu'il faudrait expliquer clairement les raisons de cette règle.

Plusieurs propositions d'aménagement ont été faites dès ce début des balades. Des participants ont ainsi imaginé de baliser les chemins avec des plantes ou en installant des monofils, comme sur les espaces dunaires.

- **Arrêt au bord de l'Erdre : le paysage en trois mots !**

Nous avons choisi de faire un autre arrêt au bord de l'Erdre. Les promeneurs ont été invités à décrire en trois mots le paysage qui les entourait.

Le nuage de mots suivant est le résultat de ce moment passé ensemble :



Figure 7 : Arrêt au bord de l'Erdre - Paul PASCAL, le 5 mai 2021

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Cela dépend du nombre de cabanes construites : quand il y en a trop, elles sont source de dégradation pour l'espace naturel - La construction de cabanes correspond à une intervention de l'homme, qui n'a pas lieu d'être dans un Espace naturel sensible ; - Dénature le paysage | <ul style="list-style-type: none"> - Tant que rien d'artificiel n'est construit, cela ne pose pas de problème ; - Le sol où sont construites les cabanes est déjà piétiné ; - Il vaut mieux ramasser le bois mort plutôt que le laisser au sol ; - Cette activité favorise l'appropriation du milieu ; - Ce n'est pas un problème de faire des cabanes si elles sont circonscrites à un espace. |
|--|--|

Les réflexions ont pu être enrichies par l'apport d'experts du bois, qui ont interagi avec les participants. Les cabanes dans le bois de la Desnerie représentent effectivement un problème du fait de leur nombre et de la multiplicité de leurs emplacements. Une cabane construite est généralement à l'origine de piétinements, ce qui empêche la végétation de repousser. La notion de piétinement du sol a été rarement perçue spontanément par les participants. Il a été plusieurs fois émis l'idée de créer une zone dévolue à la construction de cabanes, même si une personne s'est prononcée contre, car cela représenterait pour elle une « contrainte à la créativité ». Ces échanges ont également permis aux experts du bois de mieux comprendre les différentes manières dont est perçue cette activité dans le bois de la Desnerie.

- **Arrêt à proximité du dalot : des petites bêtes aquatiques ou semi-aquatiques à la Desnerie ?**

Une petite zone humide dans le bois de la Desnerie, à proximité de la voie de chemin de fer, est l'habitat de petites bêtes aquatiques. Cet arrêt a parfois été sauté, selon le temps qu'il nous restait sur chaque balade.

Le temps ayant été sec, il n'y avait cependant pas assez d'eau pour que nous puissions observer quoi que ce soit. Les promeneurs ont discuté de la faune aquatique ou semi-aquatique et un participant nous a expliqué que le petit tunnel qui passait sous la voie de chemin de fer était un dalot.

Un dalot est un « petit canal recouvert d'une dalle, sorte de petit aqueduc en maçonnerie placé sous les remblais des routes, des voies ferrées et permettant l'écoulement des eaux » - source CNRTL

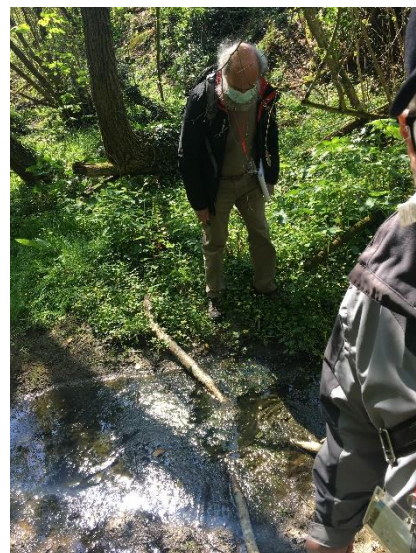


Figure 10 : A la recherche de petites bêtes aquatiques ! - photo Solenn Le Bray

- Des arbres marqués pour une coupe

Durant les balades, nous avons discuté de la façon dont le Département gère le bois de la Desnerie. Plusieurs arbres sont en ce moment marqués d'un point rouge pour la coupe, que peu de participants ont remarqué. La plupart des groupes de promeneurs se sont montrés intéressés par la gestion du bois, et il leur a semblé normal que certains arbres soient coupés. A propos d'un arbre, une participante a observé qu'il était effectivement « fatigué ».



Figure 11 : Explications sur la gestion du bois - Paul PASCAL, le 5 mai 2021

Sur l'une des balades notamment, beaucoup de questions ont été posées sur l'Office National des Forêts (ONF) et son rôle dans le bois de la Desnerie.



Figure 12 : Deux arbres totems - Paul PASCAL, le 5 mai 2021

Cela a aussi été le moment de répondre à la question suivante : « pourquoi laisser du bois coupé/ mort au sol ? ». En effet, lors des coupes des branches, quelques troncs sont laissés au sol. Des arbres sont même choisis pour devenir des arbres totems : seul le tronc reste debout (photo ci-contre).

Pourquoi donc ce choix de gestion ? « C'est pour les petites bêtes ! » s'est exclamé un participant. Le bois mort est en effet laissé aux insectes xylophages et autre faune, comme les pics. Beaucoup de questions ont été posées sur la biodiversité dans le bois, et notamment sur la faune.

- Arrêt dans la prairie

Si vous souhaitez voir les différents cadrages qui ont été faits par les participants, nous vous invitons à consulter le documents intitulé « Cadrages dans la prairie ».

Arrivés dans la prairie, les participants ont été invités à utiliser des cadres pour choisir un espace, un paysage qui retenait particulièrement leur attention. Le végétal a inspiré presque l'ensemble des participants, que ce soient les différents types de végétation (arbres, arbustes, herbe, fleurs...) ou les couleurs avec toutes les nuances du vert. Plusieurs ont apprécié l'ouverture



Figure 13 : Cadrages dans la prairie - Paul PASCAL, le 5 mai

qu'apportait la prairie, en offrant du recul sur les arbres pour mieux les observer, ou même sur le ciel, et permettant au soleil de pénétrer cet espace.

Pour reprendre les mots d'un participant, inspiré par le paysage : « La vie est belle ! »

- **Remarques spontanées**

Les balades ont été des temps d'échange, à la fois entre agents du Département, mais aussi entre les promeneurs eux-mêmes. Cela a favorisé notamment la transmission de savoirs, tant des agents du Département, que des promeneurs qui connaissaient bien le bois. Plusieurs remarques spontanées ou suggestions ont été faites tout au long de la balade.

« C'est vraiment joli ! »

Durant la balade, plusieurs participants ont qualifié le bois de bel espace, agréable et calme. Il est apparu comme un espace très fréquenté par le public.

Peu de déchets dans le bois

Les participants ont globalement fait remarquer qu'il y avait peu de déchets dans le bois. Quelques participants ont toutefois regretté l'absence de poubelles.

Les chiens

Le fait que les chiens doivent être tenus en laisse a été discuté. Certains ont dit que les chiens avaient besoin de profiter et l'on a réfléchi ensemble aux problèmes que les chiens non tenus en laisse pouvaient poser. Il faudrait mieux expliquer cette règle.

Piétinement, multiplication des chemins

Des participants ont été étonnés par la largeur des chemins/ zones de piétinement. La création de nouveaux chemins permet de traverser des zones qui n'étaient pas accessibles mais la végétation est piétinée et ne repousse plus. Une personne considère que la multiplication des chemins dénature le bois.

Pour une signalétique plus pédagogique !

La signification des pictogrammes sur les panneaux d'entrée de site n'était pas toujours évidente. Il serait intéressant de repenser le design des panneaux, leur couleur et les rendre plus pédagogiques. L'usage d'outils numériques pourrait être intéressant (application, QR code, ...) pour informer sur la faune/ flore.

Les vélos et VTT

Plusieurs discussions ont eu lieu sur le sujet des vélos. Il a été observé que cette activité marquait beaucoup les chemins. Des incivilités de la part de certains cyclistes envers les piétons ont été abordées. Il a été dit qu'il manquait d'informations sur ce qui était autorisé pour les vélos/ VTT. Il faudrait prévoir des lieux dédiés aux vélos/ VTT, mieux repenser le partage vélos/ piétons. Certains promeneurs ont un sentiment d'anarchie, concernant cette pratique.

III. Recueil des impressions

De retour sur le parking de Port-Barbe, il a été proposé aux promeneurs de faire des retours par écrit sur la balade. Vous pouvez les retrouver dans le document intitulé « impressions de la balade ».

Puis un moment a été pris pour compléter le nuage de mots commencé avant la balade.



Figure 15 : Mots ajoutés au nuage de mots après les balades. Plus la taille des mots est importante, plus ils ont été cités par les participants

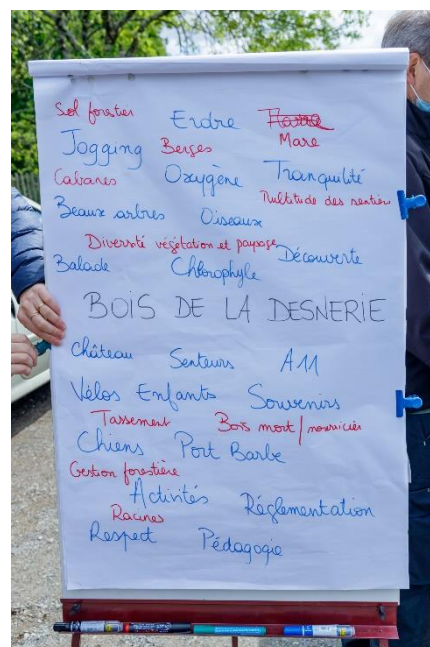


Figure 14 : Nuage de mots du 5 mai. En bleu, les mots qui sont venus aux promeneurs en début de balade, en rouge, ceux qu'ils ont ajouté en fin de balade. - Paul PASCAL

Le temps passé ensemble s'est achevé par une présentation de la plateforme du Département pour participer au projet d'évolution du bois de la Desnerie ! RDV sur participer.loire-atlantique.fr/desnerie

Délégation de Nantes
Service Développement local – Unité Développement territorial et Unité Vie locale,
jeunesse et citoyenneté
Service Aménagement – Unité Milieux naturels
26, boulevard Victor HUGO
CS 96308
44263 Nantes cedex

